

Image not found or type unknown



Contrat " bidon " de la poste assurance auto ??

Par **pat07**, le **29/05/2014** à **11:28**

bonjour

voici le contrat que me demande de signer la poste assurance auto, suite à un avenant à mon initiative :

" vous utilisez votre véhicule pour aller travailler **et** pour des rendez-vous professionnels réguliers."

puis il rajoute dessous :

" si votre véhicule est utilisé pour vous rendre à votre lieu de travail, son utilisation dans le cadre de tournées professionnelles **n'est pas** autorisée "

"la poste assurance" , c'est encore pire que les autres ???

merci aux juristes....faut faire quelque chose!!!

bien cordialement

tel 07 77 05 05 23